

En Savoir +

Découvrez la carte interactive de l'ensemble du patrimoine du PETR.



La Calmette possède un riche tissu associatif qui anime la commune. Ces associations organisent de nombreux événements à découvrir.

contacts

Mairie de La Calmette
04.30.06.53.80
1 rue de Valfons
30190 La Calmette
lcalmette.fr

PETR Garrigues et
Costières de Nîmes
04.66.02.54.12
1 rue du Colisée
30900 Nîmes
petr-garriguescostieres.org

contenus

© Mairie de La Calmette
© PETR Garrigues et Costières de Nîmes

réalisation

© pooo
hello@oooo-design.com

photographies

© Mairie de La Calmette
© PETR Garrigues et Costières de Nîmes

Septembre 2025



Ne pas jeter sur la voie publique



Histoire de La Calmette

La Calmette est une commune au nord de Nîmes, au cœur des Garrigues. Lorsque les Volques Arécomiques s'installent dans la région, ils créent 24 bourgs autour de Nîmes. Selon G. de Gaillard, La Calmette est l'un de ces bourgs. L'arrivée des Romains dans la région participe à l'essor des environs de Nîmes. Une villa se trouve à La Calmette le long d'une voie romaine Nord/Sud qui devient la Régordane. Par la suite, un village d'agriculteurs se forme ; des tombes à l'aspect mérovingien sont retrouvées. À la fin du XI^e siècle, les vicomtes Trencavel deviennent propriétaires de La Calmette. Bernard-Aton IV Trencavel réalise l'encastellement de ses propriétés sous la forme de circulade. Les seigneurs de La Calmette sont alors les Bernard, chevaliers des arènes. Lors de la croisade contre les Albigeois, ils s'engagent au côté du comte de Toulouse et prennent part au siège de Beaucaire en 1216 contre Simon de Montfort. Suite à la cession de la seigneurie à Louis IX en 1229, un droit de péage est établi. En 1247, une rente sur des terres de la sénéchaussée de Beaucaire et sur le péage de La Calmette est accordée au dernier vicomte Trencavel. Le péage devient un problème pour Nîmes comme le montrent des plaintes de 1261, 1272 et 1280. Philippe le Bel échange des terres, dont La Calmette, avec le seigneur d'Uzès, Raymond Gaucelin, contre la baronnie de Lunel en 1295. Au cours du XIV^e siècle, différentes catastrophes touchent la commune dont une crue du

Gardon qui emporte le bourg de Massillan. Au début du XVI^e, les familles d'André, Leuzière, Brueis et d'Ardouin sont à la tête de la co-seigneurie de La Calmette.

La commune est au centre de nombreux combats lors des guerres de Religion. Les protestants deviennent maîtres de La Calmette en 1577. Les catholiques prennent les armes et les chassent du fort en 1579. En 1580, Châtillon, un chef protestant, fait le siège du fort de La Calmette. Lors de la guerre des camisards, plusieurs personnes sont assassinées et une métairie est incendiée par les protestants.

En 1713, Jean-Louis-Michel Mathéi achète la co-seigneurie d'Ardouin. Cette famille devient les Mathéi de Valfons, de Massillan et de La Calmette. Seules deux co-seigneuries leur échappent, celle de la famille Reiranglade et celle du baron de la Tour-du-Pin. En 1765, Louis Mathéi de Valfons devient, par lettre patente, marquis de La Calmette et de Massillan. Cette famille joue un grand rôle dans l'histoire de la commune.

Lors de la Révolution, une troupe saccage les demeures nobles. Elle s'empare des biens féodaux, impose des taxes aux familles nobles et vend leurs demeures. Au XIX^e siècle, les maires successifs, dont certains Valfons, travaillent à relever la commune.

Par sa proximité avec le Gardon et ses affluents, l'économie de La Calmette se tourne vers l'agriculture. Au XIX^e siècle, on retrouve des mûriers pour la sériciculture et des oliviers. La vigne joue un rôle important avec la construction d'une coopérative vinicole en 1924. Aujourd'hui, La Calmette se veut accueillante et possède un tissu associatif riche. Elle offre un patrimoine bâti et naturel varié à découvrir.

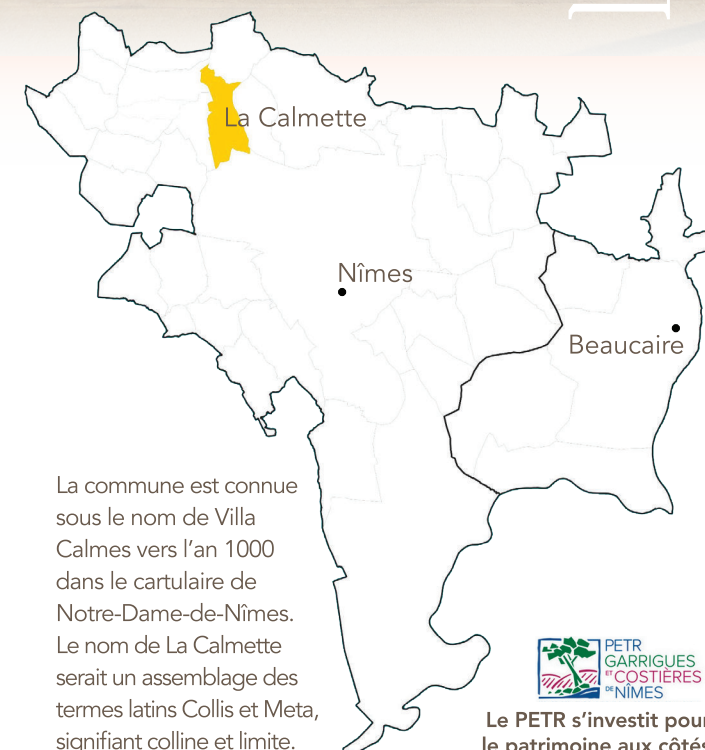


Ce parcours est le fruit de l'implication des acteurs locaux dans le recensement participatif du patrimoine ; Mairie et passionnés d'histoire locale comme Mme Barbe, M. Galant, M. Martin. Cette démarche coordonnée par le PETR permet de collecter les mémoires, de les sauvegarder et de valoriser le patrimoine.

Découverte patrimoine



La Calmette



La commune est connue sous le nom de Villa Calmes vers l'an 1000 dans le cartulaire de Notre-Dame-de-Nîmes. Le nom de La Calmette serait un assemblage des termes latins Collis et Meta, signifiant colline et limite.



Le PETR s'investit pour le patrimoine aux côtés des acteurs locaux

Parcours



La **mairie** se situe dans des bâtiments agricoles ayant appartenu à Camille de Valfons. Ils deviennent une maison bourgeoise dans les années 1880. En 1956, la commune en devient propriétaire pour y installer la mairie et un logement. Avant cela, le conseil municipal se réunissait dans l'ancienne école de garçons.

En réponse aux plaintes des habitants, un plan de distribution d'eau est réalisé en 1888. 4 **fontaines-abreuvoirs** sont installées pour 878,04 f en 1891. Celle de la place de l'ancien hôtel de ville a été déplacée suite à la suppression de maisons de la Grand-Rue en 1899.



Possiblement construit sur une villa romaine, le « **château du péage** » résulte de l'union de plusieurs maisons, dont le péage, de la famille Leuzière au XVI^e siècle. Dévasté en 1792, il est acheté par Jean Tur qui le vend en 1837 aux Valfons. Il appartient aujourd'hui à la famille Fabre.

Cette vaste demeure est présente sur le compoix de 1669, elle appartient à Philippe d'Ardouin. Elle est achetée en 1713 par Jean-Louis-Michel Mathéi. Ce « **château** » se compose de dix pièces, une tour, un pigeonnier, une écurie... Il est abandonné en 1837 quand les Valfons achètent le château du péage.

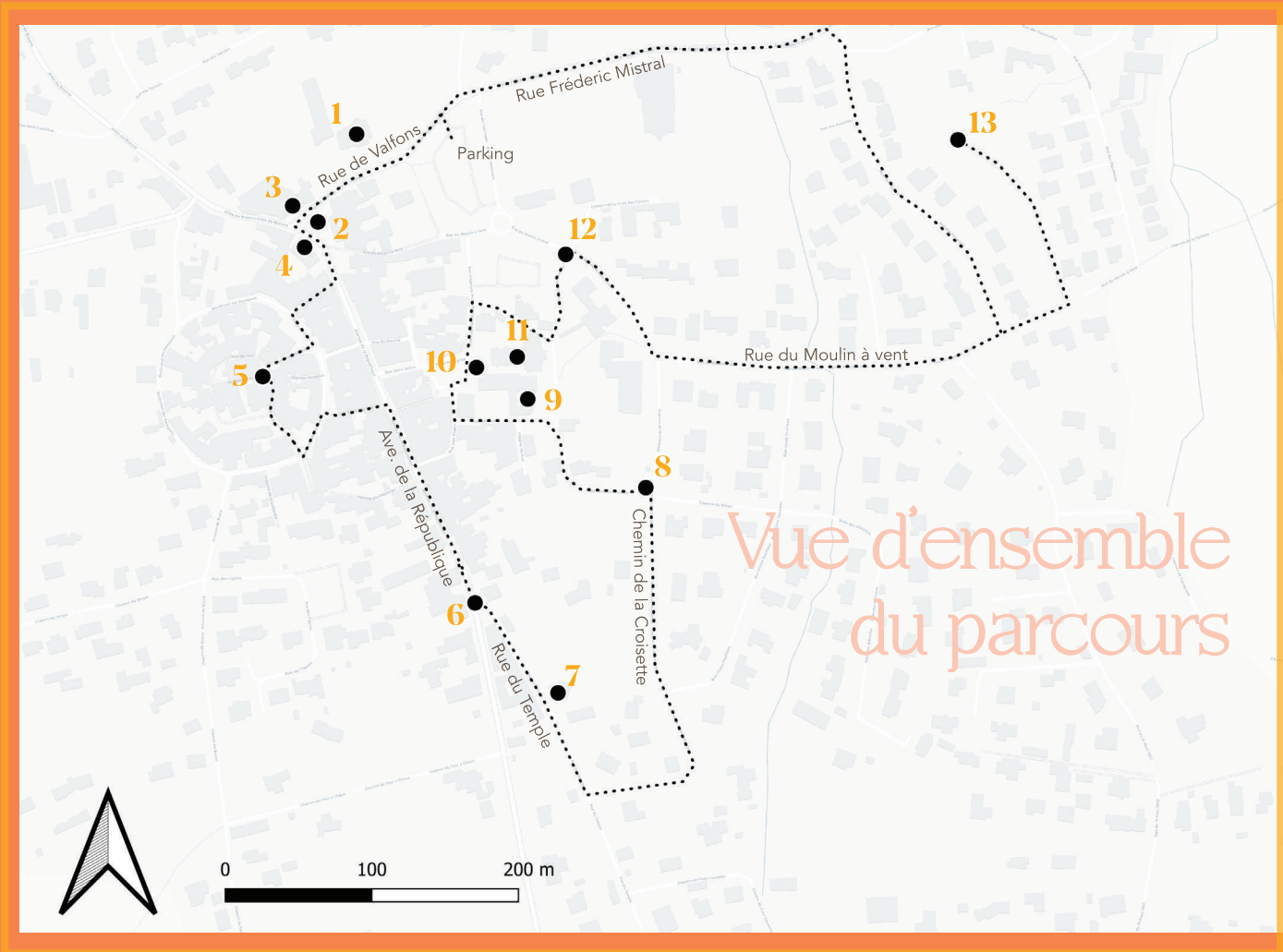


Datant du XI^e-XII^e siècle, le centre historique prend la forme d'une forteresse circulaire avec une répartition cadastrale radio-concentrique. Ce modèle de défense (**circulade**) s'établit autour d'un château, mentionné dans un diplôme de 1211 sous le nom de *Castrum de Calmetta*.

Cette **croix de mission** date de 1816. Un calice figure sur le montant. Au centre de la croisée, on y trouve un cœur entouré d'une couronne d'épines. Les lettres INRI signifient « Jésus le nazaréen roi des juifs ».



Le premier **temple** de La Calmette est érigé en 1650, mais démantelé en 1662 par ordonnance royale. Un nouveau temple est construit en 1848 selon les plans de G. Bourbon. Le toit s'effondre dans les années 1950. Reconstitué en 1990, il est inscrit aux Monuments historiques en 1991.

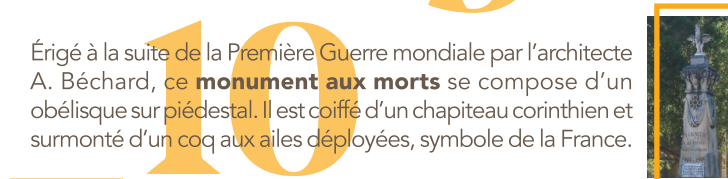


Vue d'ensemble du parcours



Cette **croix** est bénite en 1890. Elle s'élevait alors sur un pan de mur de la propriété d'un certain M. Laurent. On peut y lire « IN HOC SIGNO VINCES » (par ce signe, tu vaincras), une référence à la vision de Constantin avant la bataille du pont Milvius en 312.

Construite en 1846 selon les plans de l'architecte Bègue, cette **école** est à l'origine pour les garçons. Elle est construite sur un terrain cédé par les Valfons et est sous la direction des frères Maristes. Elle devient laïque, gratuite et obligatoire avec les lois Ferry de 1881-1882. Elle porte le nom d'Alexandrine Fabrègue-Galant, ancienne directrice de l'école.



Érigé à la suite de la Première Guerre mondiale par l'architecte A. Béchard, ce **monument aux morts** se compose d'un obélisque sur piédestal. Il est coiffé d'un chapiteau corinthien et surmonté d'un coq aux ailes déployées, symbole de la France.



L'**église** actuelle remplace un édifice ancien jugé trop exigu. Elle est consacrée en 1863. Des baies historiées, réalisées par J. Donzet, représentant saint Camille et saint Henri sont ajoutées en 1893 sur la directive du maire Camille de Valfons. Une référence à lui et son fils, Henri.

La **croix des cocons** est installée et bénite en 1888. Le terrain est offert par la vicomtesse douairière d'André. Selon les mémoires locales, à la fin de la récolte des vers à soie, les familles offraient en remerciement des bouquets de vers à soie à la croix.



Ce **moulin** se retrouve sur le compoix de 1699, il appartient alors à Philippe d'Ardouin. Jean-Louis-Michel Mathéi achète la propriété en 1713. Abandonné au cours du XIX^e siècle, il passe à la famille d'André puis de Joybert. Il est restauré par la Mairie et mis en valeur par l'association Cambo Roujo en 2023.

+ de patrimoines

Le **monastère de Notre-Dame d'Estelzin** est connu dès 1254 par une donation du seigneur d'Uzès. Des religieuses de Saint-Benoît y habitent. Il est impossible de dater sa ruine, mais un prieur était encore présent à la fin du XVII^e siècle. En 1908, il ne reste que des ruines.

Selon J.-M. Lamoureux, les produits issus du **four à chaux** de La Calmette sont de grande renommée au début du XX^e siècle. À cette époque, la commune possède un seul fabricant de chaux, H. Martin. Cette chaux s'obtient par la calcination du calcaire. Elle est utilisée comme liant dans la construction.